



# La Caillotine

## LETTRE D'INFORMATIONS COMMUNALES

### ÉDITO

L'année 2024 avançant à grand pas, nous approchons rapidement de la période de vacances attendue par tous.

Nous poursuivons par l'intermédiaire de la Caillotine à vous informer des actions menées sur notre commune. Vous trouverez parmi les nombreux articles, des informations relatives au budget communal.

Malgré un contexte économique difficile pour tous, ainsi que pour les collectivités, nous pouvons être fiers de maintenir les objectifs.

#### **Agir pour ne pas subir, tel est le sens de la réflexion qui anime le Conseil municipal.**

La difficulté est d'agir avec les moyens du bord, mais rien n'est impossible quand on a la volonté d'atteindre un objectif raisonnable. C'est cette volonté qui nous a permis de faire aboutir les nombreux projets qui animent notre commune.

#### **Le charme de ROSIÈRES doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité.**

Nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats possibles afin de réaliser nos investissements sans augmenter les impôts et sans obérer les capacités d'action des générations futures. Un grand remerciement à tous les acteurs qui nous accompagnent (Le Département de l'Aube, Troyes Champagne Métropole, la Région, l'État...).

#### **Un milieu associatif indispensable à l'équilibre social de notre commune.**

Je n'oublie pas le milieu associatif qui joue un rôle primordial à nos côtés.

Nos associations sportives et culturelles demeurent actives, entretenant lien social et convivialité. Si vous n'êtes pas encore bénévoles ou adhérents dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de cette vitalité.

J'en profite également pour féliciter l'équipe N2 filles de handball qui par leur talent sportif durant cette saison, progresse en National 1. Cette saison aura aussi été marquée par des moments plus compliqués avec une Presse parfois sévère à leur égard, ne reflétant pas ce que perçoivent les caillotins de leur club. Toutefois, le résultat est là, bravo à elles.

Je souhaite aussi féliciter toutes les autres sections sportives (foot, tennis ...) progressant respectivement dans leurs classements et résultats sportifs et contribuant à faire de Rosières, une commune dynamique.»

Je vous laisse découvrir maintenant le contenu de cette Caillotine en vous souhaitant d'ores et déjà de très belles vacances et en vous certifiant que le Conseil municipal poursuivra son travail sans relâche au sein de la commune pour maintenir un cadre de vie agréable et répondant à vos besoins.

A très bientôt. Très amicalement.

**Arnaud RAYMOND**  
Maire de Rosières



## LE PARVIS DE LA MAIRIE

### LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARVIS SE POURSUIT

Les travaux en cours vont permettre de réaliser la mise en accessibilité de la mairie et un embellissement de la place.

Les cheminements en béton désactivé, pierre bleue du Portugal et bordure granit ont été achevés et structurent la place. Les fosses d'arbres et zones de plantations ont été réalisées pour recevoir les plantations. Un emplacement dédié aux vélos a également été installé. Le soubassement de la mairie a été repeint et un carrelage anti dérapant a été réalisé. Ne restera alors plus qu'à mettre en place le mobilier urbain. Ce seront nos agents communaux qui l'effectueront. Ils s'appliqueront également à l'entretien de cet espace pour partie végétalisé. A très vite pour une petite pause sur un banc ou une photo de mariage sur la place.



# • UN CARNAVAL HAUT EN COULEUR

**Les petits caillotins ont vécu cette année encore, une belle journée de liesse, de couleurs et de dépaysement ce vendredi 29 mars, jour de carnaval à l'école Fernand Vigneron.**

Tout commence à l'aube, à la maison où ils peuvent enfin arborer leur chouette déguisement de carnaval avant de prendre le chemin de l'école.

Dès leur arrivée en classe, les festivités démarrent. Les petits de maternelle et les grands des classes élémentaires se retrouvent pour l'entraide. Les grands aident les petits à décorer leur masque de carnaval.

Ensuite, retour en classe pour l'organisation du défilé dans la cour de l'école malgré un ciel très menaçant et de fréquentes averses. Peu importe, c'est la fête et le soleil est dans les cœurs !

Une petite éclaircie et les premières notes de la sono donnent le top départ du défilé. Classe après classe, main dans la main, les petits (mais déjà grands) de maternelle souriants ou intimidés, défilent en farandole accompagnés de leurs enseignants et aidants, eux aussi déguisés, sous les rires et applaudissements de tous.

Puis c'est au tour des plus grands d'entrer en piste, le pas plus assuré et la mine réjouie. Des grands qui ne boudent pas leur plaisir de se montrer, de saluer et de camper avec malice leur personnage. Salut le clown aux pommettes flamboyantes, salut « mamy » qui s'arque boute sur sa canne, salut les Harry Potter !

Petits et grands se croisent, joyeux de se découvrir ainsi costumés. Le défilé se termine sous le préau qui résonne des tonnerres d'applaudissement.



Mais la journée n'est pas terminée ! Au programme de l'après-midi, c'est concours de masques pour les enfants de classe élémentaire. Chacun dans sa classe, va s'appliquer à décorer un masque de carnaval, le plus beau de la classe bien sûr. Un masque aux couleurs chatoyantes ou bien pastels, rehaussé tantôt de jolies perles ou de fines plumes.

Puis vient l'heure du suspense et de la récompense. Un lauréat par classe est désigné par un jury admiratif de tant de talents et bien embarrassé pour faire ses choix. L'artiste gagnant de chaque classe reçoit une mallette de jeux de société. Cette journée festive se termine par un super goûter préparé par les parents. Crêpes, gaufres et gâteau au chocolat pour tous pour boucler cette folle journée, la dernière, pensent les CM2 qui rejoindront le collège à la rentrée.

Un petit clin d'œil aux enseignants qui ont vécu eux aussi « une folle journée » !



# • DE VRAIS ARTISTES, NOS ÉCOLIERS CAILLOTINS

**Peut-être l'avez-vous aperçue depuis la rue ! Une fresque en mosaïque habille désormais le mur extérieur (côté façade) de la cour de l'école.**

Réalisée entièrement par les enfants de l'école élémentaire, cette œuvre murale a nécessité des mois de concertation, d'échanges et d'organisation entre les différents partenaires : les services de l'éducation nationale, la municipalité, les enseignants et l'artiste mosaïque qui a piloté le projet.

Dans un premier temps, le choix de la thématique retenue, s'est porté sur la représentation des 4 éléments que sont la terre, l'eau, l'air et le feu sur un ensemble de 4 panneaux.



Puis il a fallu collecter les matériaux, outils et consommables nécessaires : rubans, éponges, cartons, colle, colorant, verres miroir, tesselles (petits morceaux de pierre, pâte de verre ou céramique) sans oublier le ciment et le sable. La municipalité, attentive à accompagner les projets novateurs, a assuré le financement des matériaux et l'éducation nationale la prestation de l'artiste. Cette dernière a réalisé un très gros travail préalable d'organisation et de méthode pour impliquer conjointement 9 classes tout en répartissant les tâches en fonction de l'âge des enfants.



La programmation de mise en œuvre a été échelonnée de janvier à avril avec des séances d'1h30 par classe. Le projet a démarré avec 2 journées d'expérimentation et de découverte des matériaux. Très vite, les enfants se sont appropriés cette œuvre. Concentration, entraide, travail d'équipe, patience et soin, autant de qualités très vite révélées collectivement, sous l'œil vigilant et bienveillant des enseignants et de l'artiste.

Le respect du calendrier a permis la pose de la mosaïque sur les panneaux extérieurs (préalablement installés par les services techniques) dès la fin du mois de mars. Est d'abord apparue la terre avec ses craquelures et ses galeries, puis la mer et sa vie intérieure, suivie de l'air et ses multiples reliefs pour finir avec le feu flamboyant de lumière.

Depuis son achèvement, les enfants passent et repassent devant la fresque, s'arrêtent et sont très fiers de pointer du doigt le papillon, l'étoile de mer ou bien l'oreille du renard, autant de minuscules petits morceaux de mosaïque coupés, posés et collés avec soin. Une fierté partagée avec l'école de Rosières et ses enseignants. Un pari osé mais un pari réussi ! Une belle histoire aussi à raconter aux écoliers de demain...

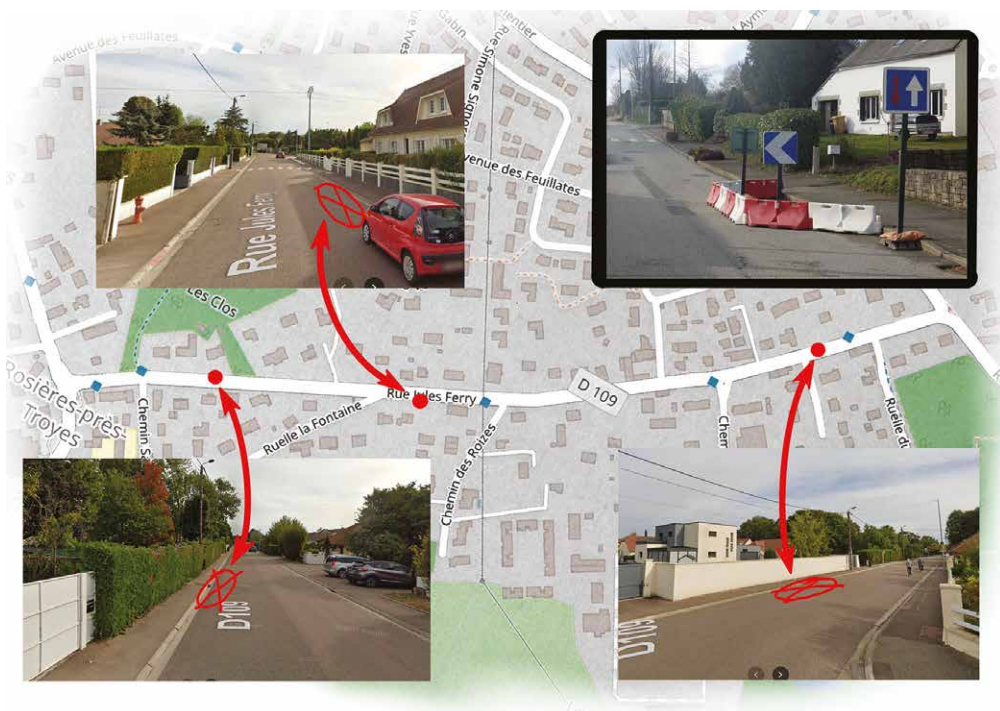


# • SÉCURITÉ ROUTIÈRE : POSE D'ÉCLUSES RUE JULES FERRY

Dans la continuité des actions menées par la municipalité pour l'amélioration de la sécurité routière, notamment en matière de vitesse excessive, la commission voirie a décidé de mettre en place des écluses, dès le mois de juin sur la rue Jules Ferry.

Ces dispositifs auront pour but d'empêcher la prise de vitesse sur cet axe, large et rectiligne. Dans un premier temps, ces écluses provisoires permettront d'évaluer leur efficacité en matière de sécurité routière pour valider une implantation définitive (voir emplacement sur plan joint).

En parallèle, les forces de l'ordre poursuivront leurs contrôles de vitesse sur tous les axes de la commune.



RESPECTER LA VITESSE C'EST RESPECTER LA QUIÉTUDE ET LA VIE  
DES CAILLOTINS, PETITS ET GRANDS.

DE  
NOUVEAUX  
AGENTS  
MUNICIPAUX  
À VOTRE  
SERVICE



Anaïs VELUT  
Accueil / État-civil

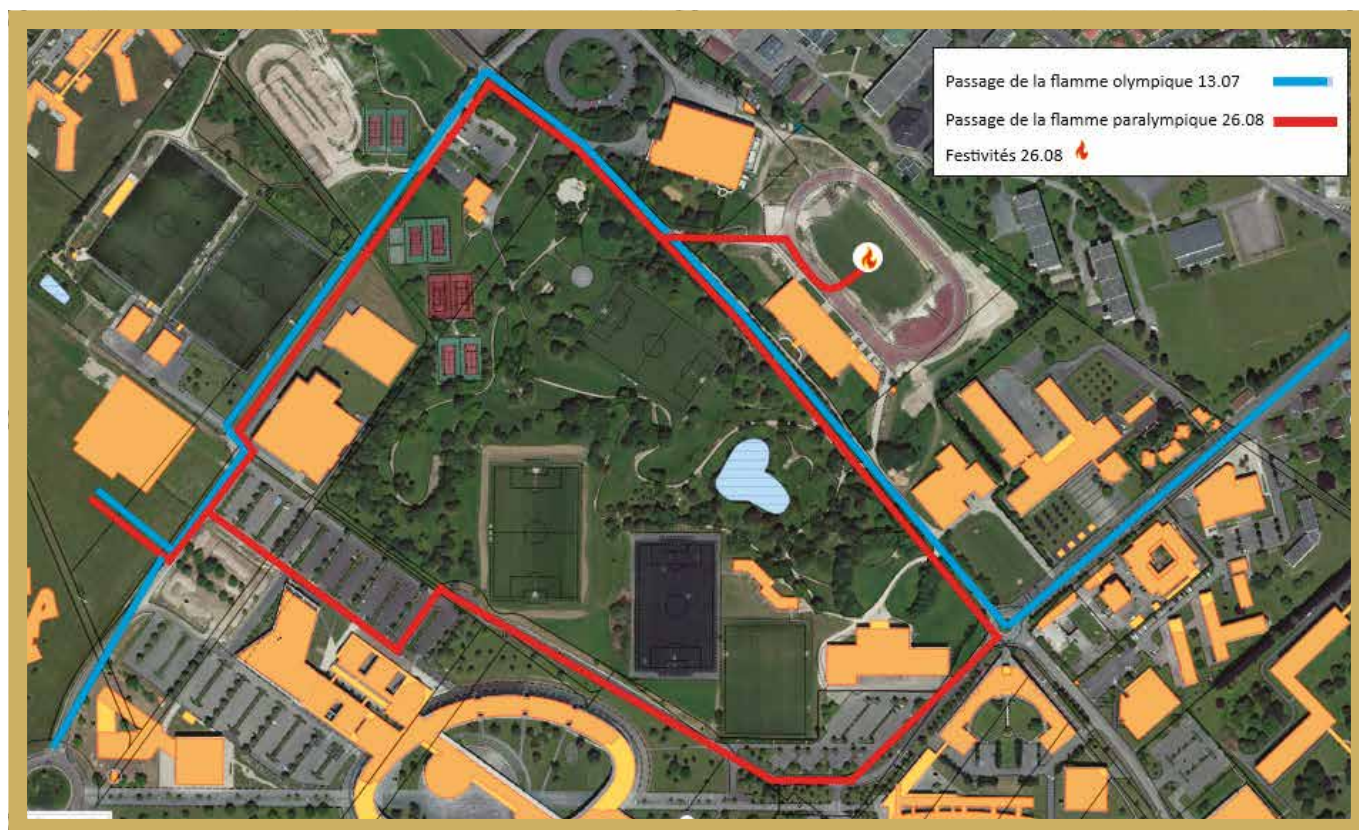


Franck JANSON  
Agents des services  
techniques municipaux



Florian AUBRY

# • LES RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE



**Samedi 13 juillet**, la flamme olympique sera de passage dans notre commune avant de terminer sa course à Troyes. Elle fera étape au Complexe International Multisport Escalade (CIME), tout en passant à proximité de l'Université de Technologie de Troyes.

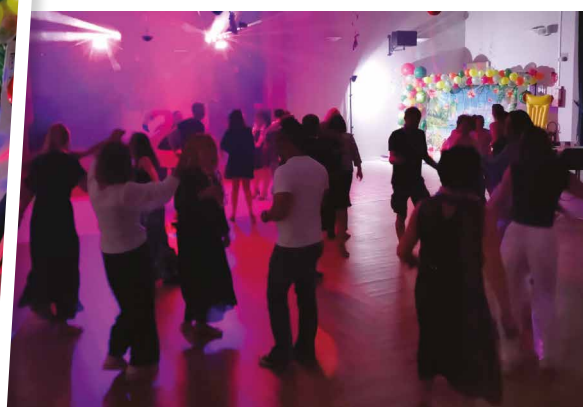
**Lundi 26 août 2024**, ce sera au tour de la flamme paralympique de faire étape au sein du complexe sportif Henri-Terré, au niveau du stade d'athlétisme et de la CIME.

**Ce grand moment donnera lieu à une véritable fête populaire avec des initiations aux sports paralympiques ainsi que des activités destinées aux enfants et leurs familles, afin de sensibiliser la jeune génération au handicap.**

## SOIRÉE PLAGE À ROSIÈRES

Samedi 18 mai dernier, la soirée plage organisée par le comité des fêtes a fait monter la température dans la salle des fêtes. Dégustation de tapas, punch et concours de limbo était de la partie pour une ambiance *caliente*. Merci à tous les participants et tous nos bénévoles. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe !!!

**Suivez notre actualité sur Facebook : comité des fêtes de Rosières-10**



# HANDBALL

Félicitations à notre équipe féminine qui a réalisé cette année, une prestation de grande qualité leur ouvrant les portes de la Nationale 1. C'est une véritable réussite et un accomplissement remarquable !

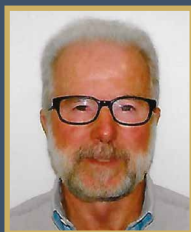
Leur travail acharné, leur dévouement et leur esprit d'équipe ont porté leurs fruits durant cette saison. Elles ont su montrer leur talent et leur détermination sur le terrain.

Merci également aux coaches qui les ont accompagnées et aidées à se surpasser.

Nous ne pouvons oublier les bénévoles très présents et ô combien importants au sein du club. Merci pour leur engagement.

N'oublions pas d'où nous venons, les personnes qui sont à l'origine de la création de cette belle histoire, **James DUBOIS** qui a été le Président-Fondateur du ROSIERES OMNI SPORT en 1978, et bien sûr tous les acteurs à l'origine de la création du RSJH en 1993 avec

la commune de Saint Julien les Villas qui partagent les mêmes valeurs sportives que Rosières. Merci à toute l'équipe actuelle de poursuivre cette belle aventure.



**James DUBOIS**  
Président-Fondateur  
du ROS



## JOURNÉE PORTES-OUVERTES DU ROS

**Le Rosières Omnisport et ses différentes sections organisent une journée portes-ouvertes le dimanche 1<sup>er</sup> septembre de 10h à 16h sur le complexe sportif Raymond Laurent.**



Un accueil général sera mis en place à proximité du city-stade.

Les sept sections du ROS seront représentées et chacune organisera des ateliers pour promouvoir leur activité.

Une buvette et un point de restauration sur place sera également proposés.

Des informations complémentaires seront diffusées via les réseaux sociaux de la commune et des pages du Rosières Omnisport.

## VIDE GRENIER PUÉRICULTURE

Ce dimanche 17 mars Parent'Housiasme a eu le plaisir pour une nouvelle fois d'organiser un vide grenier puériculture. Les exposants et visiteurs ont pu déguster nos crêpes

et paninis. Encore un grand succès. Nous vous donnons rendez-vous pour la fin d'année pour le prochain vide grenier puériculture.

Un grand merci aux bénévoles, à Monsieur le Maire ainsi qu'à l'équipe municipale et au comité des fêtes.

**Suivez notre actualité sur la page Facebook : Parent'housiasme**

*L'équipe de Parent'housiasme*





## ESTAC TOUR DE PASSAGE À ROSIÈRES

L'ESTAC Tour en partenariat avec TROYES CHAMPAGNE METROPOLE a rendu une petite visite aux jeunes caillotins le 10 avril dernier en présence de David GARNERIN, Vice-Président de TCM en charge du sport, Arnaud Raymond, Maire et des membres du conseil municipal.

Les jeunes caillotins ont accueilli les joueurs de l'ESTAC par une haie d'honneur dès l'entrée du complexe sportif RAYMOND LAURENT. Les joueurs se sont ensuite prêtés à des selfies et autographes qui ont fait le bonheur des petits footballeurs.

De nombreuses activités étaient proposées aux jeunes avec la participation de l'ensemble des joueurs, radar à tir, bubble-foot, foot bowling et de nombreux conseils techniques ont été donnés pour réussir les passes et frappes au but, slaloms ...

Un grand merci à ESTAC Tour pour leur disponibilité et à TROYES CHAMPAGNE METROPOLE pour le financement de cette belle aventure.



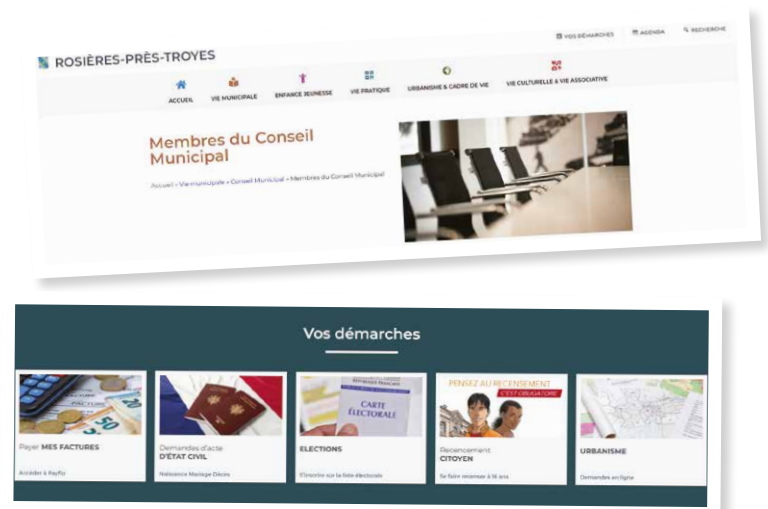
## LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE FAIT PEAU NEUVE

Le nouveau site Internet de la commune sera mis en ligne mi-juin. Il proposera une interface modernisée et plus intuitive. Facile d'accès, il vous permettra d'accéder à toutes les informations utiles au quotidien. Ce nouveau site permettra également de réaliser vos démarches administratives (actes d'état civil, recensement, prise de rendez-vous pour le service carte d'identité, passeport, ...). Vous y retrouverez aussi votre accès au portail famille.

Le nouveau site Internet sera accessible à l'adresse habituelle :

● <https://www.commune-rosieres10.fr>

**Bonne navigation !**



# BUDGET 2024

## Le budget, un élément majeur dans la vie d'une commune

Il prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes annuelles de la commune. Présenté au Conseil municipal, il est voté par les élus de la commune chaque année.

## Budget 2024 : des services de qualité offerts aux habitants et la préservation d'un cadre de vie harmonieux

Le 08 avril dernier, les élus ont voté le budget primitif pour l'année 2024.

Préparé avec la collaboration des adjoints, des membres de chaque commission municipale et des services municipaux, il traduit les priorités de l'équipe municipale pour l'année à venir.

Après une année 2023 marquée par une inflation exceptionnelle, les élus ont voté un budget responsable ayant pour objectif de répondre aux attentes des Caillotins tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement.

Avec un autofinancement confortable et un endettement en diminution et limité, la Commune de Rosières conserve une forte capacité d'action lui permettant de poursuivre ses investissements en toute sérénité. Tout en maintenant une modération fiscale puisque les taux de fiscalité demeurent inchangés depuis 2009.

**Un budget de 10,5 millions d'euros, dont près de 4 millions consacrés à l'investissement et un emprunt d'1 million d'euros : pour financer la construction du nouveau site de restauration scolaire.**

La Commune de Rosières reste une commune dynamique en poursuivant son soutien financier au **milieu associatif** en accordant près de :

**135 500 € de subventions**

87 500 €  
à destination  
du sport

13 050 €  
pour le  
secteur  
sanitaire et  
social

34 950 €  
pour le  
secteur culturel  
et de loisirs

## LES GRANDS INVESTISSEMENTS POUR CETTE ANNÉE 2024 SONT :

- la réfection du parvis de la mairie afin de respecter les normes d'accessibilité dont les travaux ont débuté le 28 février dernier pour un montant de :

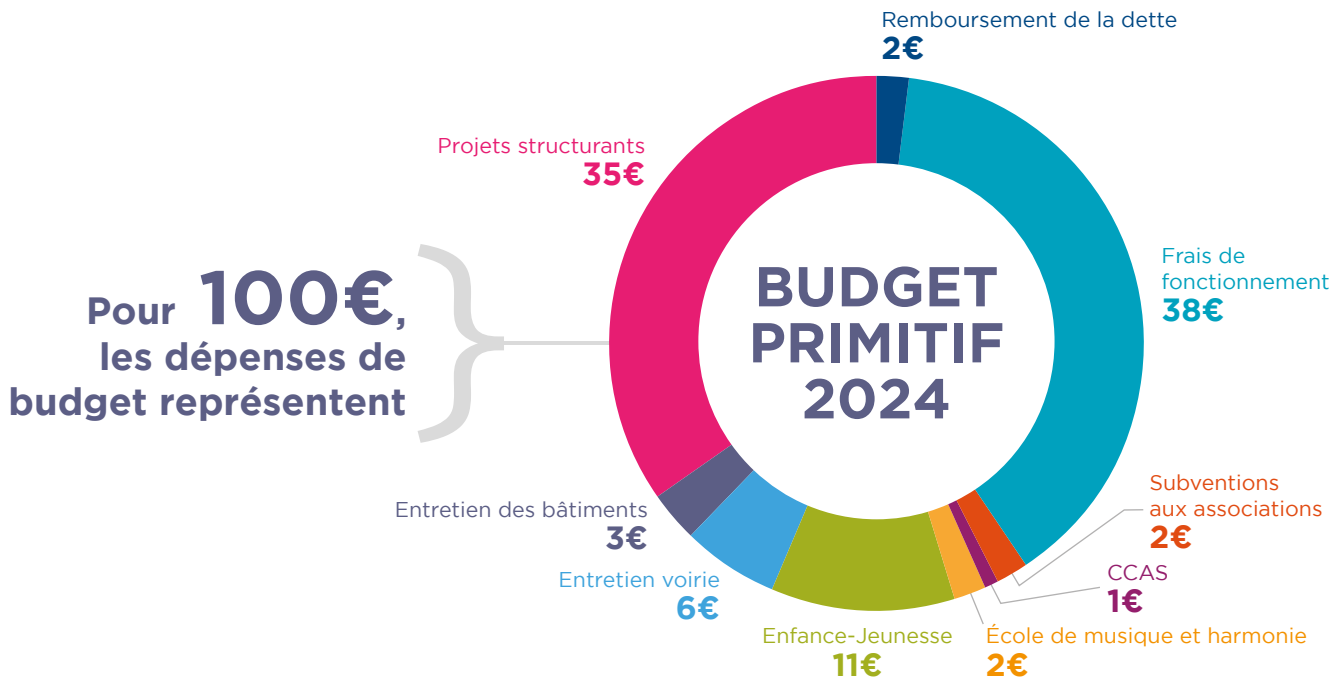
**150 000 €**

- la construction de la Maison des Jeunes Caillotins qui abritera le nouveau site de restauration scolaire et permettra d'accueillir les élèves sur le temps périscolaire et lors des pauses méridiennes pour un montant de plus de :

**2 260 000 €**







### MAIS AUSSI :

- Poursuite des aménagements de la voie Deheurles : plantation d'arbres pour créer une continuité arborée, sécurisation des accès aux entreprises présentes sur la zone industrielle des Pivoisons.
- Création d'un passage sécurisé au niveau du rond-point de la gendarmerie pour les étudiants de l'UTT.
- Rénovation de la rue Guibout.
- Réflexion sur l'aménagement du chemin Sainte Scholastique : gestion des diverses mobilités (voitures, piétons, vélos), réorganisation du stationnement...
- Liaisons du réseau cyclable : connecter les voies douces existantes sur l'avenue Deheurles et les trajectoires cyclables Ferry/Pasteur avec différentes portions existantes.

### LA DETTE FINANCIÈRE REPRÉSENTE :

Montant en € par habitant pour les communes de même strate (2023)			
Pour Rosières	Commune au niveau départemental	Commune au niveau régional	Commune au niveau national
98 €	183 €	557 €	707 €

### TAUX D'IMPOSITION 2024 :

	TAUX 2009	TAUX 2024
Taxe sur le Foncier bâti	21,77 % (part communale)	21,77 % (part communale)
Taxe sur le Foncier non bâti	22,29 %	22,29 %
Taxe d'Habitation	18,63 %	18,63 % (résidences secondaires)

# • CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Monsieur le maire, Arnaud Raymond, et son conseil municipal ont accueilli les administrés pour la cérémonie relative au 79e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Pour la deuxième année consécutive, l'orchestre d'harmonie, composé de 25 musiciens et des élèves de l'école de musique de Rosières ont contribué au devoir de mémoire, en interprétant notamment la Marche de la Garde Consulaire de Marengo, la Marche des Soldats de Robert Bruce et le chant des partisans.

Merci aux autorités civiles et militaires, aux enseignants et enfants ainsi qu'aux associations patriotiques pour leur participation à ce moment de commémoration.



## L'ORCHESTRE AUBOIS DES JEUNES

Après trois jours de stage intensif, l'Orchestre Abois des Jeunes a offert un concert exceptionnel au public caillotin, ce vendredi 27 avril au soir. Sous la direction de Pierre Sacchetti, les quarante jeunes musiciens, âgés de 12 à 22 ans, ont enchaîné les morceaux de façon harmonieuse, captivant un public venu en nombre dans la salle des fêtes.

### Un voyage musical enchanteur

Les jeunes musiciens avaient concocté un programme riche et varié, transportant les auditeurs dans un voyage musical à travers des musiques de films et des compositions originales. Pendant plus d'une heure, ces musiciens en herbe, issus des écoles de musique du département, ont offert une prestation de qualité, saluée par des applaudissements nourris et des félicitations sincères.

### Une passion commune qui rassemble

Comme l'a souligné Arnaud Raymond, maire de Rosières-près-Troyes, «ces jeunes musiciens se réunissent autour de leur passion commune, la musique, et partagent leur talent avec le public. C'est un réel plaisir de les voir évoluer et de les écouter jouer avec autant d'enthousiasme et de virtuosité.»

Les concerts de l'Orchestre Abois des Jeunes sont toujours des moments uniques de partage et de découverte musicale.



# SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

Face à la recrudescence des cyberattaques et des arnaques en ligne, le Club des Amis de Rosières, sur demande de la Mairie et en collaboration avec la Police Nationale, a organisé une réunion de sensibilisation à la sécurité numérique le 11 avril dernier. Plus de 80 personnes ont répondu présentes à l'appel, démontrant une prise de conscience croissante des enjeux liés à la protection des données personnelles et à la navigation sur Internet.

## Des conseils précieux pour une meilleure sécurité en ligne

La présentation a abordé divers sujets d'actualité liés à la cybercriminalité, tels que les escroqueries financières, le vol d'identité, l'utilisation des réseaux sociaux... Les participants ont pu ainsi acquérir des connaissances précieuses et des conseils pratiques pour mieux se prémunir contre ces dangers.

## Un engagement fort pour la sensibilisation

Devant le succès de cette première initiative, la Mairie et la Police Nationale réaffirment leur engagement à poursuivre leurs actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des habitants de la commune.



En mobilisant ainsi les citoyens et en leur fournissant les outils nécessaires pour se protéger, les acteurs locaux démontrent leur volonté de lutter efficacement contre la cybercriminalité et de promouvoir une utilisation responsable des outils numériques.

Prochaine action de la sensibilisation avec la Police Nationale. Le 14 juin après-midi en porte à porte sur certains secteurs de la Commune afin de sensibiliser aux tentatives d'extorsion et/ou de cambriolage.

## S'INSCRIRE À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV). Les services de police municipale et nationale se chargeront alors de surveiller votre logement. Des patrouilles seront organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

### COMMENT ÇA MARCHE ?

**Inscription :** rendez-vous à l'accueil de la mairie pour remplir un formulaire le plus tôt possible avant votre départ afin que la police municipale organise des rondes en semaine aux abords de votre domicile pour dissuader les cambriolages et s'assurer qu'il n'y a pas d'anomalie.

Parallèlement inscrivez-vous en ligne

sur le site Service-Public <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241> ou **FranceConnect** pour que les services de police nationale effectuent ces mêmes rondes le weekend.

**En cas d'anomalie :** Si besoin, les forces de l'ordre vous contacteront sur le numéro de téléphone que vous aurez indiqué lors de votre inscription.

### ASTUCES POUR RENFORCER LA SECURITE DE VOTRE LOGEMENT

En plus de l'OTV, voici quelques conseils pour dissuader les cambriolages :

- Ne laisser pas de signes visibles de votre absence : fermer les volets, ne laissez pas de courrier s'accumuler dans la boîte aux lettres et demandez à un voisin de vider votre poubelle.
- Simuler une présence : utilisez un

programmateur pour allumer et éteindre les lumières et la radio.

- Faites des clés en double uniquement pour les personnes de confiance.
- Rangez vos objets de valeur en lieu sûr.
- Notez le numéro de série de vos objets de valeur et prenez-les en photo.

L'opération tranquillité vacances est un dispositif gratuit, simple et efficace qui permet de partir en vacances l'esprit tranquille.

Cette opération est ouverte à tous les caillotins que vous soyez propriétaires ou locataires.

**N'hésitez pas à vous y inscrire !**

# JEUX INTER-VILLAGES

**Cet été, des communes de l'agglomération s'affronteront lors de jeux inter-villages le 20 juillet prochain.**

Les communes de Sainte-Savine, Rosières près Troyes, et la Rivière de Corps, en partenariat avec le Labo Citoyen de la commune de Sainte-Savine, organisent un après-midi jeux inter villages le samedi 20 juillet prochain au parc de la Noue Lutel à Sainte-Savine.

Cette compétition, ouverte à tous les publics, vise à rassembler les habitants des trois communes pour une journée de divertissement et de convivialité.

Au programme de cette journée, une variété de jeux ludiques, sportifs, culturels, et intergénérationnels sera proposée, offrant ainsi des activités pour tous les goûts et tous les âges. Parmi les activités prévues, on retrouve le baby-foot humain géant, les dribbles basket, le tricot, les jeux sur Wii, le défi Scrabble, course à skis et bien d'autres encore.

Les participants auront ainsi l'occasion de se retrouver autour de jeux ludiques favorisant le partage, et l'interaction entre les habitants des différentes communes.



## DON DE SANG

Lundi 22 juillet 2024  
De 15h à 19h  
Rosières-près-Troyes  
Salle Michel Ninet

Prenez RDV : [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)



# ● CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2024

Chacun porte une attention croissante à la qualité de son cadre de vie. Qu'il s'agisse de nos lieux de résidence, de travail ou de promenade, nous sommes de plus en plus sensibles à notre environnement, car il participe à notre bien-être quotidien.

Il importe que chacun se sente concerné par l'amélioration de son environnement et y contribue activement.

Acetitre, le fleurissement par ses habitants constitue un apport important pour l'embellissement de notre commune, car il contribue à prendre le relais du travail déjà réalisé par la collectivité dans ce domaine.

Et puis fleurir sa maison, son jardin, son balcon, c'est du plaisir, de la détente, de la créativité. C'est aussi de la sérénité, de la gaieté, du lien social avec son voisin ; alors pourquoi s'en priver en ces temps difficiles ?

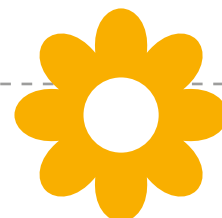
La commune de Rosières encourage toute initiative en ce sens en organisant un concours de fleurissement ouvert à tous et doté de nombreux lots récompensant les lauréats.



Le jury, composé des élus de la Commission Affaires Sociales, Communication, Cadre de Vie, et de professionnels, procédera, dans le courant du mois de juin et au début du mois de juillet à la visite de l'ensemble des lieux fleuris par les Caillotins participant au concours. Chaque réalisation fleurie sera photographiée afin de permettre ensuite au jury d'établir le palmarès par catégorie.



## INSCRIPTION CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024 (Coupon à retourner à la Mairie de Rosières avant le 21 juin 2024)



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : |...|...|...|...|...|...|...|...|...|...|

**J'autorise les membres du jury à prendre des photos dans le cadre du concours des maisons fleuries**

### CATÉGORIES

- 1<sup>ère</sup> catégorie** : Habitats individuels avec jardins ou cours visibles de la rue,
- 2<sup>ème</sup> catégorie** : Habitats individuels avec balcons, terrasses, façades ou fenêtres fleuries,
- 3<sup>ème</sup> catégorie** : Hôtels, chambres d'hôtes, auberges, restaurants fleuris, château
- 4<sup>ème</sup> catégorie** : Établissements scolaires et foyers d'accueil

Le .....

*Signature*

# LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique a été introduit involontairement par l'Homme en France en 2004 ou 2005. Il envahit le territoire de façon exponentielle. Son venin n'est pas plus dangereux que celui du frelon européen, mais il est néanmoins classé Espèce Exotique Envahissante (EEE).

Il convient donc d'enrayer sa prolifération de manière à s'en protéger.

## LUTTER CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES AVEC DES PIÈGES

Certains pièges peuvent être fabriqués et mis en place afin de capturer et d'éliminer les frelons asiatiques.

Prenez une grande bouteille en plastique et suivez les instructions ci-après :

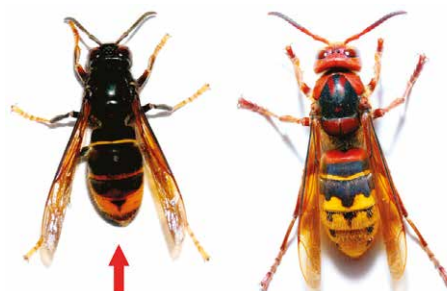
Ensuite, préparez le mélange suivant :

- Un quart de bière + un quart de volume de sirop (fraise, grenadine ou cassis) + un quart de volume de vin blanc. Le vin blanc repoussera les abeilles.

Enfin, disposez la bouteille en hauteur, hors d'atteinte des enfants et des animaux domestiques.

**Quand le piège à frelons est plein, placez-le dans un grand seau rempli d'eau pendant une journée. Soyez vigilant durant cette dernière étape, quelques frelons pourraient s'échapper par inadvertance et vous piquer. Au bout de vingt-quatre heures, jetez le piège.**

## NE PAS CONFONDRE FRELON EUROPÉEN ET FRELON ASIATIQUE



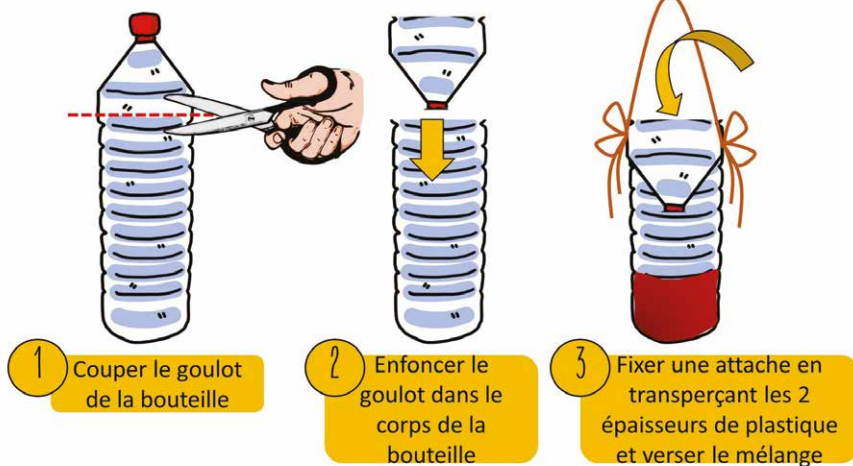
Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

## ATTENTION ! POURQUOI IL NE FAUT PAS TUER UN FRELON ASIATIQUE :

Ils arrivent à communiquer entre eux en émettant des signaux, notamment en cas de danger pour alerter la colonie et attaquer en masse. Ainsi, si l'insecte est écrasé, il libère une substance odorante qui va avertir ses congénères.

**Ne tentez en aucun cas de détruire vous-même un nid de frelons asiatiques. Faites appel à un professionnel si vous en trouvez un !**



## ILS ARRIVENT !!!

L'été est la saison préférée des moustiques, attirés par la chaleur et l'humidité. Leurs piqûres peuvent causer des démangeaisons et même des allergies. Alors comment éviter leur propagation ?

Les moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se reproduire. Pour empêcher ces insectes volants de pondre, pensez à éliminer toutes les sources d'eau stagnante dans et autour de votre maison. Cela comprend les gouttières bouchées, les piscines non utilisées, les seaux d'eau ou les arrosoirs, les soucoupes de plantes et les flaques d'eau.



# VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Un recensement des personnes âgées en situation de handicap ou en grande difficulté, isolées à domicile, est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels (type plan canicule, plan grand froid, inondations ...).

Conformément à la loi relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le repérage des personnes isolées et à risque relève de la compétence des Maires.

**L'inscription à ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes, et peut également émaner d'un tiers.**

Vous pouvez vous faire recenser à l'accueil de la Mairie ou par mail : [accueil@rosieres10.fr](mailto:accueil@rosieres10.fr)

**Ce registre s'adresse aux catégories de population suivantes :**

- Âgées de 65 ans et plus et / ou handicapées
- qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement, ou affectivement,
- et / ou qui présentent des difficultés d'ordre sensoriel ou moteur, des difficultés à se déplacer seule à l'intérieur ou à l'extérieur du logement ou un handicap entravant leur autonomie,
- et / ou relèvent de l'intervention d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), du dispositif d'hospitalisation à domicile (HAD) ou qui sont en affection de longue durée (ALD),
- et / ou qui résident dans un logement inadapté.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Rosières-près-Troyes pour le registre des personnes vulnérables. Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : Centre Communal d'Action Sociales de la Mairie de Rosières-près-Troyes. Les données sont conservées le temps de votre domiciliation sur la commune. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consulter la [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [mairie@rosieres10.fr](mailto:mairie@rosieres10.fr). Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatiques et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



## COUPON-RÉPONSE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES 2024 (à retourner à la mairie de Rosières-près-Troyes)

Je soussigné(e) (Nom et Prénom).....

Autorise la commune à m'inscrire sur le registre nominatif des personnes vulnérables

Demande à la Commune l'inscription de la personne ci-dessous mentionnée <sup>(1)</sup> sur le registre nominatif des personnes vulnérables

**Coordonnées :**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Date de naissance :** |.....| |.....| |.....| **Téléphone :** |...|...|...|...|...|...|...|...|...|...|

**Adresse :** .....

.....

(1) Veuillez préciser vos coordonnées (nom, prénom, adresse et n° de téléphone)

.....

.....

.....

Date : |.....| |.....| |.....|

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

# ÉTAT CIVIL 2024

## NAISSANCES :

- **COLSON DUMONT Rose, Lily, Alba** née le 9 janvier 2024
- **CLIVOT Lya, Marie, Magalie** née le 22 janvier 2024
- **HUMBERT Emmy, Laure, Geneviève** née le 13 février 2024
- **CHOUCAIR Yara** née le 12 mars 2024
- **HASPÉRIE Hugo, Didier, Pascal** né le 27 mars 2024
- **CUNA Ismet** né le 23 avril 2024
- **DEMEURE Jade, Monique, Béatrice** née le 24 avril 2024
- **VAUTHIER Andrea, Xavier, Thierry** né le 1<sup>er</sup> mai 2024

## MARIAGES

- **SAÏB Ludovic et CHANTRENNE Céline, Marie-Louise Edith** mariés le 20 avril 2024
- **SOUPLET Philippe, Daniel et MENDOZA Cynthia, Réjane, Denise** mariés le 11 mai 2024
- **DARNAUD Sébastien, Michaël et GOUREL DE ST PERN Josephine, Marie, Valerie** mariés le 17 mai 2024

## DÉCÈS

- **PÉPIN David** décédé le 16 janvier 2024

- **GAJANOVIC Radomir** décédé le 6 février 2024
- **FOURNILLON Jean-Marie** décédé le 27 avril 2024
- **HERVY Henri, Jean** décédé le 16 mai 2024

## TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- **CAYN Yvan, Gabriel, Gilles** décédé le 5 février 2024
- **MORENO Josefa** décédée le 11 mars 2024
- **RICHARDOT Christiane, Louise, Germaine** décédée le 18 mars 2024
- **ORIOU Françoise, Lucette, Josette** décédée le 19 mars 2024
- **GUICHETEAU Vincent, Philippe** décédé le 22 mars 2024



## AGENDA

- **16 juin :**  
**6H Roller**  
de 10h30 à 16h30 - Complexe Henri Terré
- **30 juin :**  
**La Rosarienne organisée par la section cyclo du ROS**  
4 parcours : 90, 60, 35 et 20 km  
Inscriptions au gymnase de Rosières dès 7h30
- **13 juillet :**  
**Passage de la flamme Olympique**  
Complexe International Multisport Escalade
- **13 juillet :**  
**Fête nationale - Festivités**  
Parking du Complexe Raymond Laurent
- **20 juillet : Villes en fêtes : Jeux inter-villages Rosières - La Rivière de Corps - Sainte Savine**  
14h - Parc de la Noue Lutel - Sainte Savine
- **22 juillet :**  
**Don du sang** de 15h à 19h  
Salle Ninet
- **26 août :**  
**Passage de la flamme Paralympique**  
Complexe Henri Terré
- **1<sup>er</sup> septembre :**  
**Portes ouvertes du ROS**  
Complexe Raymond Laurent
- **14 septembre :**  
**La Nuit du BMX**  
Complexe Henri Terré  
Course à partir de 15h  
Avec les meilleurs pilotes mondiaux et feu d'artifice



Suivez votre commune sur Facebook **Commune de Rosières**



*La Caillotine*

● **Directeur de la publication :** Arnaud RAYMOND  
● **Comité de lecture :** Commission Affaires sociales, communication et cadre de vie

● **Création, mise en page :** SYSCOM' ([www.agence-syscom.com](http://www.agence-syscom.com))  
● **Impression :** La Renaissance  
● **Crédits photos :** Mairie de Rosières